



# Résultats financiers et d'exploitation du deuxième trimestre de 2023

25 juillet 2023

---



TSX: CNR NYSE: CNI

# Énoncés prospectifs



Certains énoncés contenus dans le présent communiqué constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières, de même que les énoncés, fondés sur l'évaluation et les hypothèses de la direction et accessibles au public portant sur le CN. Ces énoncés, de par leur caractère prospectif, impliquent des risques, des incertitudes et des hypothèses. Le CN prévient que ses hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Les énoncés prospectifs peuvent se reconnaître à l'emploi de termes comme « croit », « prévoit », « s'attend à », « présume », « perspective », « planifie », « vise » ou d'autres termes semblables.

## *Principales hypothèses de 2023*

Le CN a formulé un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie et au marché au moment d'établir ses perspectives pour 2023. La Compagnie continue de prévoir que la production industrielle nord-américaine sera négative en 2023. La Compagnie prévoit maintenant que la récolte céréalière 2023-2024 au Canada sera inférieure à la moyenne triennale (en excluant la récolte considérablement plus faible de 2021-2022) et que la récolte céréalière aux États-Unis sera supérieure à la moyenne triennale (par rapport aux prévisions formulées le 24 avril 2023 que les récoltes céréalières 2023-2024 au Canada et aux États-Unis correspondraient à leurs moyennes triennales respectives, en excluant la récolte considérablement plus faible de 2021-2022 au Canada). Le CN continue de présumer que les prix resteront supérieurs à l'inflation ferroviaire au moment du renouvellement des contrats. Le CN continue aussi de présumer que la valeur du dollar CA en devise américaine fluctuera autour de 0,75 \$ en 2023 et que le prix moyen du baril de pétrole brut (West Texas Intermediate) se situera maintenant à approximativement 75 \$ US le baril (par rapport à l'hypothèse du 24 avril 2023 de la Compagnie, selon laquelle le prix serait d'environ 80 \$ US le baril). En outre, le CN présume maintenant qu'en 2023, il n'y aura plus de répercussions importantes des feux de forêt au Canada.

## *Principales hypothèses de 2024-2026*

Le CN a formulé un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie et au marché au moment d'établir ses perspectives triennales. Le CN prévoit que le taux de croissance annuel moyen de la production industrielle nord-américaine augmentera d'au moins deux pour cent pendant les trois prochaines années. Le CN présume que les prix resteront supérieurs à l'inflation ferroviaire. Le CN présume également que la valeur du dollar CA en devise américaine fluctuera autour de 0,75 \$ et que le prix moyen du baril de pétrole brut (West Texas Intermediate) se situera approximativement à 80 \$ US le baril.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties de rendement futur et impliquent des risques, des incertitudes et d'autres éléments susceptibles de modifier, de façon importante, les résultats, le rendement ou les réalisations réels du CN par rapport aux perspectives ou aux résultats, au rendement ou aux réalisations futurs contenus implicitement dans ces énoncés. Par conséquent, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les facteurs de risque importants qui pourraient influencer sur les énoncés prospectifs dans le présent communiqué comprennent, sans en exclure d'autres, la conjoncture économique et commerciale en général, y compris les facteurs ayant des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales comme les pandémies et les conflits et tensions géopolitiques; la concurrence dans le secteur; la variabilité des taux d'inflation, de change et d'intérêt; les variations de prix du carburant; les nouvelles dispositions législatives et (ou) réglementaires; la conformité aux lois et règlements sur l'environnement; les mesures prises par les organismes de réglementation; l'augmentation des charges relatives à l'entretien et à l'exploitation; les menaces à la sécurité; la dépendance à l'égard de la technologie et les risques de cybersécurité connexes; les restrictions au commerce ou les modifications aux ententes de commerce international; le transport de matières dangereuses; les différents événements qui pourraient perturber l'exploitation, y compris les barrages illégaux sur les réseaux ferroviaires et les événements naturels comme les intempéries, les sécheresses, les incendies, les inondations et les tremblements de terre; les changements climatiques; les négociations syndicales et les interruptions de travail; les réclamations liées à l'environnement; les incertitudes liées aux enquêtes, aux poursuites ou aux autres types de réclamations et de litiges; les risques et obligations résultant de déraillements; l'échéancier et la réalisation des programmes de dépenses en immobilisations; de même que les autres risques décrits de temps à autre de façon détaillée dans des rapports déposés par le CN auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis. On pourra également trouver une description des principaux facteurs de risque pour le CN dans la section Rapport de gestion des rapports annuels et intermédiaires du CN ainsi que dans la Notice annuelle et le formulaire 40-F déposés par la Compagnie auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et qui sont accessibles sur le site Web du CN.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur l'information disponible à la date où ils sont formulés. Le CN ne peut être tenu de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, à moins que ne l'exigent les lois applicables sur les valeurs mobilières. Si le CN décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure que le CN fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

## Mesures de calcul non conformes aux PCGR

Le CN présente ses résultats financiers selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) aux États-Unis. Le CN utilise des mesures de calcul non conformes aux PCGR dans le présent communiqué, qui ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR, notamment le bénéfice net rajusté, le bénéfice par action rajusté, le bénéfice d'exploitation rajusté et le ratio d'exploitation rajusté (désignant les mesures de la performance rajustées) et les flux de trésorerie disponibles. Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Voir le communiqué sur les résultats du deuxième trimestre de 2023 déposé le 25 juillet 2023, qui est intégré par renvoi aux présente et qu'on peut trouver en ligne sur le site SEDAR+ à [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com), sur le site Web de la SEC par EDGAR à [www.sec.gov](http://www.sec.gov) et sur le site Web de la Compagnie à [www.cn.ca](http://www.cn.ca), sous l'onglet Investisseurs.

La présente présentation contient également des mesures de calcul non conformes aux PCGR (bénéfice par action dilué rajusté). Il n'est pas pratique de rapprocher, sans effort déraisonnable, ces mesures de calcul prospectives avec les mesures conformes aux PCGR les plus comparables, en raison de variables inconnues et de l'incertitude liée aux résultats futurs. Se reporter à la note sur les énoncés prospectifs ci-dessus pour de plus amples renseignements.

À moins d'indication contraire, les montants indiqués dans cet exposé sont exprimés en dollars canadiens.

# Participants à l'appel



**Tracy Robinson**

Présidente-directrice générale



**Ed Harris**

Chef de l'exploitation



**Doug MacDonald**

Chef du Marketing



**Ghislain Houle**

Chef de la direction financière



---

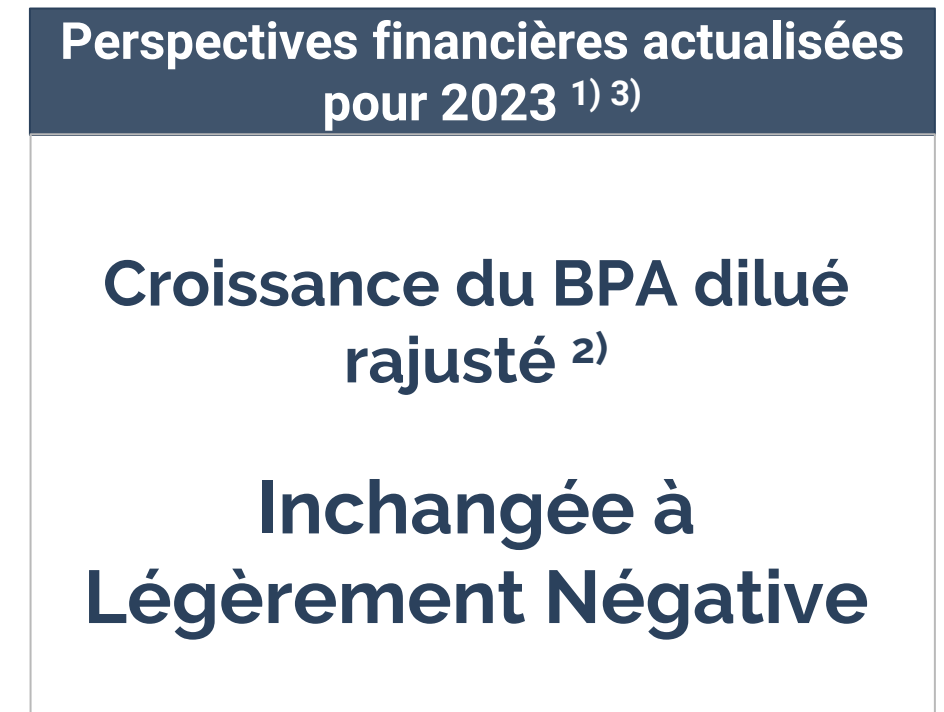
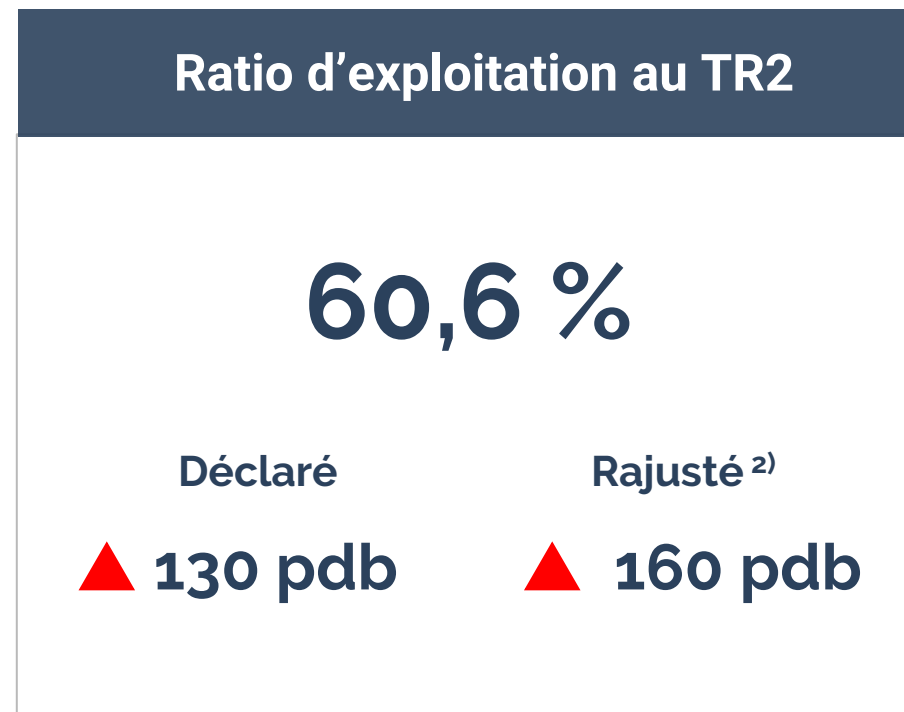
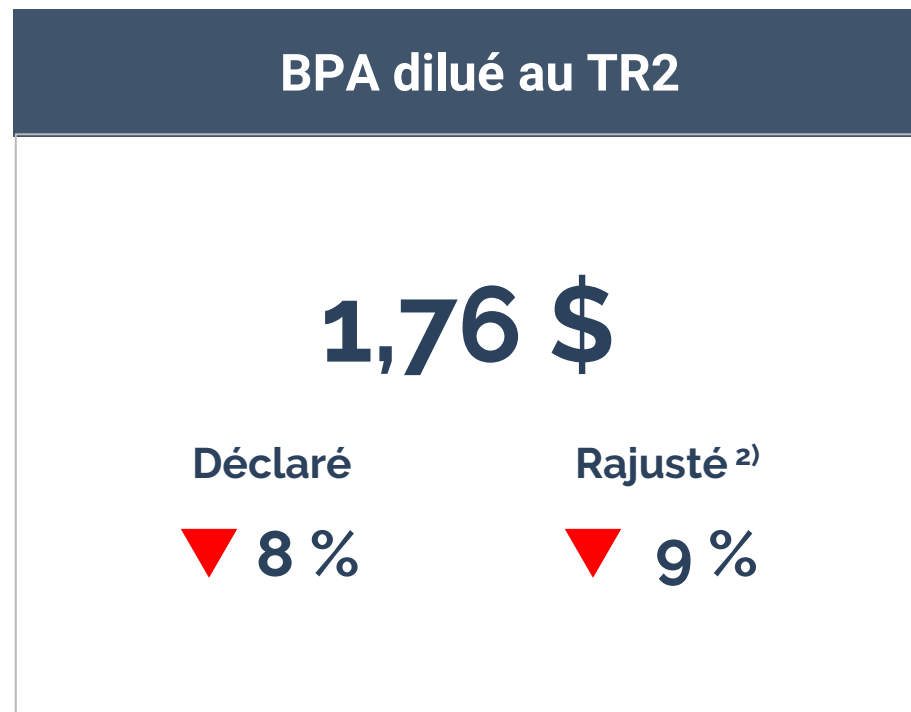
**Tracy Robinson**

Présidente-directrice générale

# Exécution solide, contexte économique faible – perspectives financières actualisées <sup>1)</sup>



- La puissance du Plan – la reprise rapide des opérations et une attention constante sur la vitesse des wagons ont permis d’offrir un service exceptionnel à nos clients
- Des feux de forêt ainsi qu’une chaleur extrême sans précédent au Canada ont exacerbé l’impact d’une demande de fret plus faible que prévu
- Les résultats du deuxième trimestre, ainsi qu’un environnement économique plus faible, ont conduit à des perspectives révisées pour l’ensemble de l’année soit une croissance du BPA dilué rajusté <sup>1) 2)</sup> inchangée à légèrement négative en 2023



(1) Veuillez vous reporter aux énoncés prospectifs, au début de l’exposé, qui présentent un résumé des principales hypothèses et des facteurs de risque importants relativement aux perspectives financières du CN.

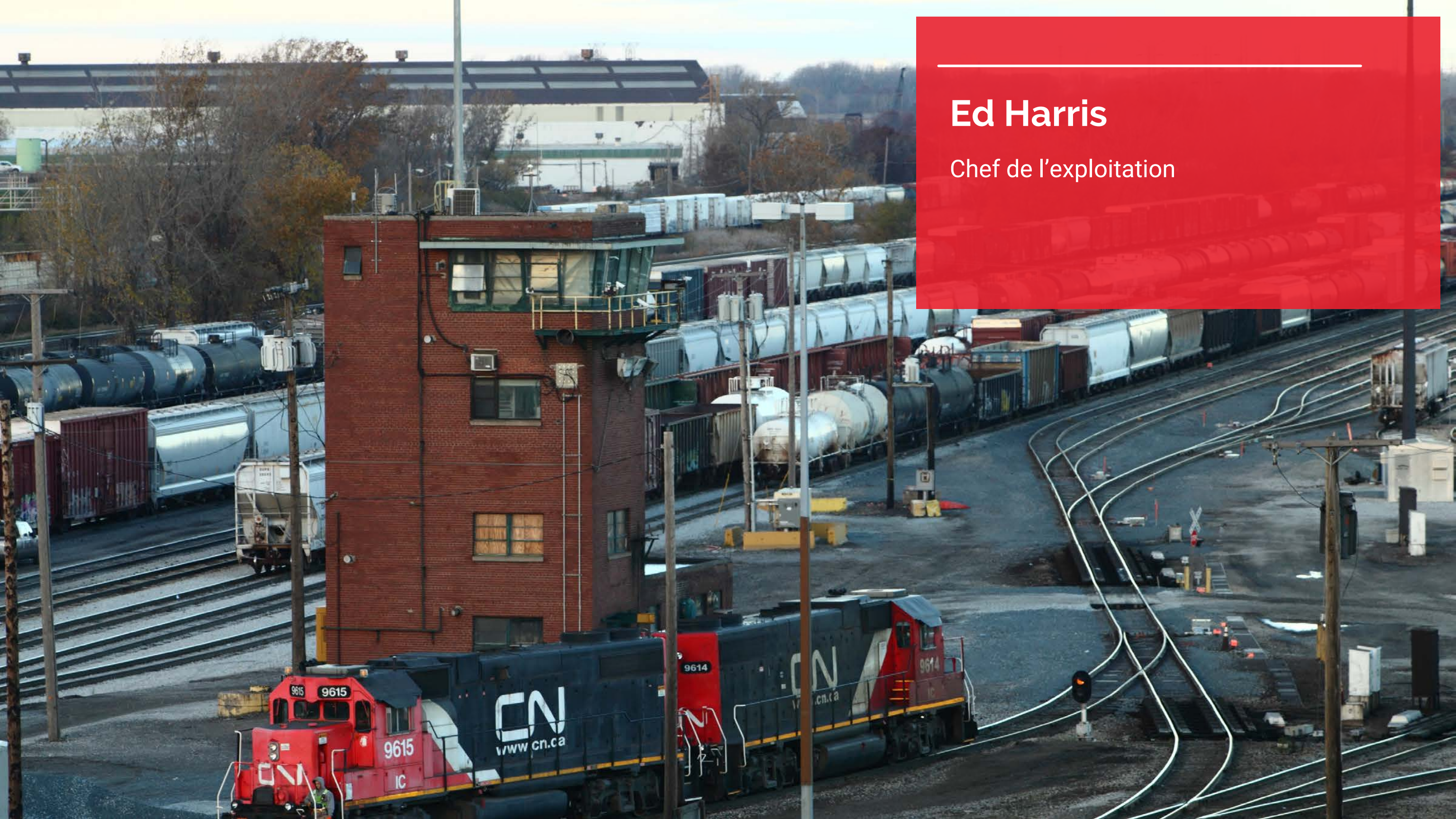
(2) Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d’autres sociétés. Pour le BPA dilué rajusté et le bénéfice d’exploitation rajusté, consulter la section intitulée « Mesures de la performance rajustées » de la Revue trimestrielle de 2023 – Deuxième trimestre déposée le 25 juillet 2023, qui est intégrée par renvoi aux présentes, pour une explication de ces mesures de calcul non conformes aux PCGR.

(3) Les perspectives financières relatives au BPA dilué rajusté du CN pour l’ensemble de l’exercice excluent certains rajustements, qui devraient être comparables à ceux apportés au cours d’exercices précédents. Toutefois, la direction ne peut pas quantifier individuellement de façon prospective l’incidence de ces éléments sur le BPA, car ces éléments, qui pourraient être importants, sont difficiles à prévoir et pourraient fluctuer considérablement. Par conséquent, le CN ne fournit pas de mesure de calcul conforme aux PCGR correspondante ni de rapprochement pour le BPA dilué rajusté prévus dans ses perspectives financières.

---

**Ed Harris**

Chef de l'exploitation




# Engagé envers le Plan à travers tous les cycles économiques




- Des paramètres d'exploitation solides malgré une multiplication de 8 fois des retards liés aux conditions météorologiques dans l'Ouest canadien par rapport à l'année dernière
- Offrir un service client constant – le respect du plan, le départ des trains à l'heure et le maintien de la vitesse des wagons sont à la base du service du premier et du dernier kilomètre
- Avancer une culture de sécurité fondée sur des valeurs et renforçant comment nous prenons soin les uns des autres jour après jour


## Performance des trains au point d'origine au TR2 <sup>1) 2)</sup>


**91 %**  
 **12 %**

## Vitesse des wagons au TR2 <sup>2)</sup>

**216 milles/jour**  
 **3 %**

## Points saillants en sécurité au TR2

Taux de fréquence des blessures <sup>2) 3)</sup>  **17 %**

Taux d'accidents <sup>2) 3)</sup>  **5 %**

(1) La performance des trains au point d'origine, qui se définit comme le pourcentage de trains intermodaux intérieurs, de trains de véhicules automobiles et de trains prioritaires qui quittent la gare d'origine dans les délais prévus, était de 91 % en moyenne au deuxième trimestre de 2023, ce qui représente une amélioration de 12 % par rapport au taux de 81 % affiché pendant la même période en 2022.

(2) Les mesures d'exploitation et les indicateurs de sécurité sont non audités et sont établis à partir des données estimées alors connues, et ils peuvent être modifiés lorsque de l'information plus complète devient disponible.

(3) Selon les critères de divulgation de la Federal Railroad Administration (FRA).



---

**Doug MacDonald**

Chef du Marketing



# La faiblesse de la demande à court terme ne modifie pas notre programme de croissance

- TR2 touché par une demande intermodale et des produits forestiers plus faibles que prévu, et des pannes de clients liées aux incendies de forêt au Canada
- Forte demande de produits en vrac – céréales canadiennes, potasse, charbon métallurgique
- Obtention des prix supérieurs à l'inflation ferroviaire lors des renouvellements de contrats
- Faire progresser les projets de croissance à long terme propres au CN – la nouvelle installation de carburant au triage MacMillan et des nouveaux volumes de sable vers le nord-est de la Colombie-Britannique démarreront au TR4



(1) Les mesures d'exploitation sont non auditées et établies à partir des données estimées alors connues, et elles peuvent être modifiées lorsque de l'information plus complète devient disponible.

(2) La performance hebdomadaire en matière de mise en place mesure le nombre de wagons vides mis en place par rapport au nombre prévu de wagons vides à mettre en place durant la semaine en cours pour le parc de wagons-trémies communs.

# S'attendre une reprise repoussée à 2024



## Marchandises

- ↓ Produits forestiers
- ↔ Métaux et minéraux
- ↔ Produits pétroliers
- ↔ Produits chimiques et matières plastiques

## Vrac

- ↑ Charbon de l'Ouest canadien
- ↔ Charbon américain
- ↑ Produits céréaliers
- ↔ Engrais

## Produits de consommation

- ↓ Intermodal international
- ↓ Intermodal intérieur
- ↑ Véhicules automobiles

---

# Ghislain Houle

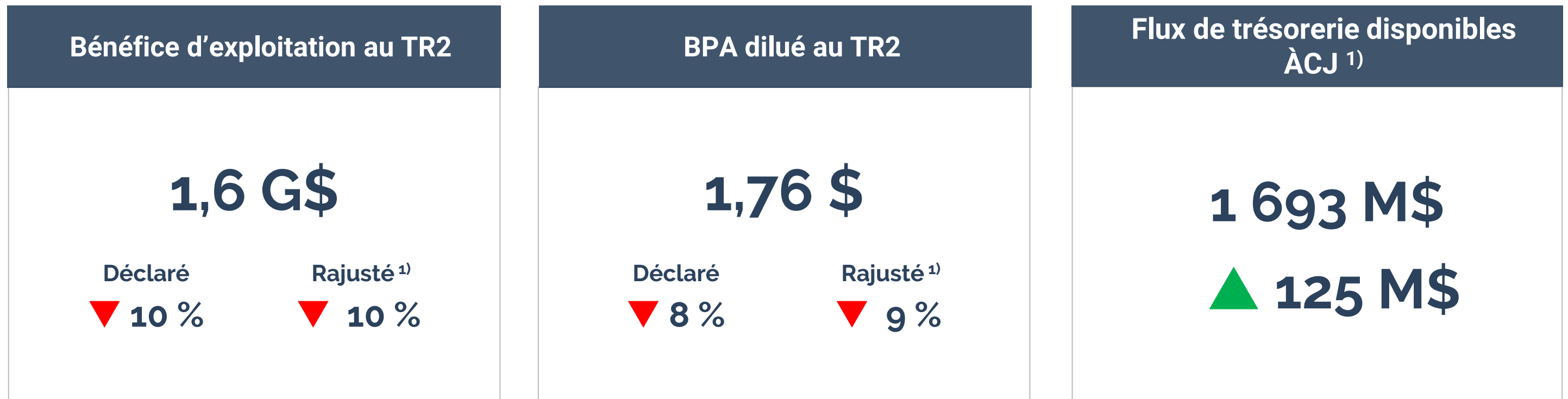
Chef de la direction financière



# Les résultats financiers reflètent un environnement extérieur exigeant



- La baisse de la demande des clients et l'impact des conditions météorologiques ont entraîné une baisse de 10 % du bénéfice d'exploitation
- Gestion rigoureuse des coûts – consolider les départs de trains, remise des locomotives et wagons, modérer le rythme des embauches
- Les flux de trésorerie disponibles ont demeuré solides à 1,7 G\$ au TR2 depuis le début de l'année



(1) Ces mesures de calcul non conformes aux PCGR ne sont pas définies de façon normalisée en vertu des PCGR et peuvent, par conséquent, ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Pour le BPA dilué rajusté et le bénéfice d'exploitation rajusté, consulter la section intitulée « Mesures de la performance rajustées » et pour les flux de trésorerie disponibles, consulter la section intitulée « Flux de trésorerie disponibles » de la Revue trimestrielle de 2023 – Deuxième trimestre déposée le 25 juillet 2023, qui est intégrée par renvoi aux présentes, pour une explication de ces mesures de calcul non conformes aux PCGR.

# Perspectives financières actualisées pour 2023 <sup>1)</sup>

- Nous nous attendons à une croissance du BPA dilué rajusté <sup>1) 2)</sup> inchangée à légèrement négative en 2023, comparativement à une croissance se situant au milieu d'une fourchette de croissance à un chiffre précédemment
- Nous présumons que les volumes en termes de TMC dépasseront la production industrielle nord-américaine qui devrait encore être négative en 2023. L'amélioration de la demande des consommateurs est désormais repoussée à 2024
- Le CN continue de récompenser ses actionnaires de longue date avec une croissance de 8 % du dividende pour 2023 et nous exécutons de notre programme de rachat d'actions 2023-2024 d'environ 4 G\$

## Croissance du BPA dilué rajusté <sup>2)</sup>

**Inchangée à  
Légèrement Négative**

## Dividende de 2023

 **8 %**

## Rachat d'actions

**Jusqu'à 32 millions  
d'actions ordinaires**

(1) Veuillez vous reporter aux énoncés prospectifs, au début de l'exposé, qui présentent un résumé des principales hypothèses et des facteurs de risque importants relativement aux perspectives financières du CN.

(2) Les perspectives financières relatives au BPA dilué rajusté du CN pour l'ensemble de l'exercice excluent certains rajustements, qui devraient être comparables à ceux apportés au cours d'exercices précédents. Toutefois, la direction ne peut pas quantifier individuellement de façon prospective l'incidence de ces rajustements sur le BPA dilué rajusté, car ces éléments, qui pourraient être importants, sont difficiles à prévoir et pourraient fluctuer considérablement. Par conséquent, le CN ne fournit pas de mesure de calcul conforme aux PCGR correspondante ni de rapprochement pour le BPA dilué rajusté prévu dans ses perspectives financières.



---

**Tracy Robinson**

Présidente-directrice générale

- L'approche disciplinée du CN dans l'exécution du Plan continue de se concentrer sur l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et la prestation d'un service constant et fiable à nos clients
- Bien que la demande reste difficile au cours du deuxième trimestre 2023, nos initiatives de croissance progressent et nous sommes prêts pour le rebond
- Réitérant nos perspectives financières 2024-26 d'un TCAC du BPA dilué de 10 % à 15 %

**Sur la bonne voie**